

ASFF SECTION VOILE SAISON 2004 - 2005



1 LE MOT DU PRESIDENT

Cette année encore la saison est riche.

Les participations aux régates sont nombreuses et la diversité des résultats, des premières places de nos régatiers affûtés aux honorables participations des autres, montrent que chacun pratique la voile de manière différente et navigue avec grand plaisir.

Certains adhérents naviguent aussi hors de ces régates officielles. Vous les croiserez dans les stages au CVSQ, en croisière en mer ou autour de quelques bouées sur l'étang de St Quentin avec les bateaux de rencontre, en planche, mono ou multicoque.

Le matériel de la section, récent ou plus ancien, est en bon état et permet ainsi à chacun de tirer pleinement avantage de sa façon de naviguer.

Un nouveau jeu de voile « régata » est en cours de réglages pour le 470 et redonnera à ce bateau et ses équipages le tonus et la vitesse nécessaire pour figurer aux tous premiers postes.

Benoît vous parlera des championnats de flotte D5 et Laser qui sont maintenant des valeurs sûres de l'animation du Club de Voile de St Quentin, grâce essentiellement à l'investissement sans faille des membres de la section :

- Pierre Denis est l'organisateur du championnat de flotte des D5/D6 au CVSQ,
- Paul Gay est membre du comité directeur du CVSQ et Secrétaire du CVSQ;
- Philippe Guesney est membre du comité directeur du CVSQ, responsable du matériel compétition du CVSQ et organisateur du championnat de flotte Laser; et
- Benoît Nérot est membre du comité directeur du CVSQ, coordinateur de l'animation du CVSQ et organisation du championnat de flotte Laser.

Dès le début de l'année 2005, les adhérents de la saison précédente et les visiteurs du forum de septembre 2004 ont été contactés. Les premières inscriptions sont arrivées rapidement et ont permis aux passionnés de reprendre leurs navigations dans les frimas de fin d'hiver.

Tous les trimestres, la section Voile est présente au comité directeur de l'Association Sportive de Fontenay Le Fleury Comité qui se préoccupe des problèmes de gestion et d'animations des 16 sections que compose l'ASFF.

Enfin, je remercie tous les acteurs de notre section pour leur efficacité et leur générosité, tant sur le plan sportif et organisationnel, avec les animations et régates comme vu précédemment, qu'administratif avec les inscriptions et courriers de relance ou d'informations, les finances à suivre de près, l'entretien, etc.

Alors, comme le disait avec sagesse mon prédécesseur :

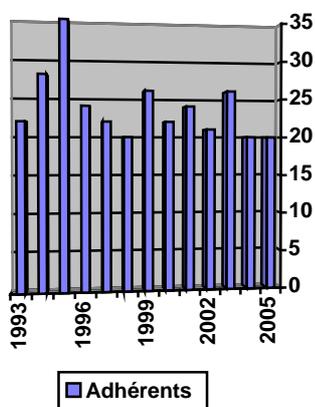
"Continuons notre effort associatif et naviguons le plus souvent possible... ensemble"

Charles-Henri VANDEVENTER
Le président de la Section Voile



② LA SECTION VOILE DE L'A.S.F.F.

Le nombre d'adhérents pour la saison 2004-2005 s'élève à 20 personnes. Il est globalement stable ces dernières années.



Une forte participation et de bons résultats aux régates, une grande visibilité lors du forum de septembre 2005 et une trentaine de contacts, la qualité de la communication et des animations réalisées par Benoît Nérot à Saint Quentin devraient permettre d'amener de nouveaux membres à la section.

La composition du bureau est la suivante :

Président :
Charles-Henri VANDEVENTER
8 sq Beethoven,
78330 Fontenay Le Fleury
☎ 01 30 58 30 51
charles-h.vandeventer@wanadoo.fr

Secrétaire :
Benoît NEROT
4 rue Rameau,
78330 Fontenay le Fleury
☎ 01 34 60 66 17
benoit.nerot1@libertysurf.fr

Trésorier :
Christian VASSEUR
40 avenue Victor Hugo,
78340 Les CLAYES sous Bois
☎ 01 30 55 00 11
chvasseur@aol.com

③ RAPPORT FINANCIER POUR LA SAISON 2004/2005

Solde au 01/11/2004	4607.92
Subvention ASFF	3700.00
Cotisations	4071.00
Autres Ressources	0.00
ACTIF	12378.92
Frais administratifs	2054.76
Autres frais	109.90
Cotisations aux Fédérations/BPAL	4770.80
Cotisations ASFF	108.00
Participation Championnat de France	0.00
Stage	0.00
Acquisition de gros matériel	0.00
Provision pour acquisition de matériel	1500.00
Provision pour démarrage Saison 2005/2006	0.00
PASSIF	8543.46
Solde au 01/11/2005	3835.46

④ BUDGET PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2005/2006

BUDGETS 2005/2006

<u>BUDGETS 2005/2006</u>	SOLDE des COMPTES 2005	BUDGET 2006 Prévisionnel
<u>SOLDE EN BANQUE, début de saison</u>	4607.92	3835.46
<u>RESSOURCES</u>		
Subvention ASFF	3700.00	4000.00
Cotisations	4071.00	5090.00
Autres ressources	0.00	0.00
<u>TOTAL RESSOURCES</u>	12378.92	12925.46
<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>		
Frais administratifs	2054.76	1962.00
Cotisations aux fédérations/BPAL	4770.80	6390.00
Cotisations ASFF	108.00	150.00
Autre frais	109.90	265.00
Frais relatifs aux activités		
Participation Championnat de France	0.00	0.00
Stage	0.00	0.00
<u>DEPENSES D'INVESTISSEMENTS</u>		
Acquisition matériel inférieur à 5 ans	0.00	0.00
Prévisions d'acquisition de gros matériel	1500.00	1500.00
Démarrage saison	0.00	0.00
<u>TOTAL DES DEPENSES</u>	8543.46	10267.00
<u>SOLDE EN BANQUE, fin de saison</u>	3835.46	2658.46

5 RESULTATS SPORTIFS

SAISON SPORTIVE - 09/2004 - 08/2005

BESSON Marc / DENIS Pierre

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
Prix Morsang N°3	L	SEINE- CN VIRY CHATILLON	10/10/2004	VNO	2	10
D5 + NOUVEAUX DERIVEURS	L	MOISSON LAVACOURT	17/10/2004	D5	6	28
Grand prix de l'Armistice	N	HOURTIN	01/11/2004	470	18	29
SL 470 - D5 + FINN	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN Y.	03/04/2005	470	2	11
INTERLIGUE 470	IL	LA GROSSE PIERRE- B.N.O	10/04/2005	470	3	15
Open de Montereau (470)	IL	LAC DE MONTEREAU	28/05/2005	IND	7	16
SL 470	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN Y.	05/06/2005	470	4	15
IL Fireball/470	IL	VILLERS SUR MER	02/07/2005	470	2	6
NATIONAL 470	N	BAIE DE QUIBERON-YC CARNAC	09/07/2005	470	16	27
Championnat de Suisse 470	N	Suisse	./08/2005	470	14	33
World Masters 470	IN/08/2005	470	21	41
World grand Masters 470	IN/08/2005	470	5	11

BESSON Marc

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
Championnat de flotte D5 470	C Flotte	CVSQ	2004	470	05	24
Championnat de flotte Laser	C Flotte	CVSQ	2004	Laser	44	81

BOUNY-RETIF Fabien

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
Sélective Planche à Voile	L	CVSQ	26/09/2004	RCB	02	13

DENIS Pierre

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
Championnat de flotte D5 470	C Flotte	CVSQ	2004	470	05	24
Championnat de flotte Laser	C Flotte	CVSQ	2004	Laser	66	81

GAY Paul

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
Championnat de flotte Laser	C Flotte	CVSQ	2004	Laser	81	81

GUESNEY Philippe

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
Sélective Laser	L	CVSQ	21/11/2004	Laser	10	29
Championnat de flotte Laser	C Flotte	CVSQ	2004	Laser	4	81
Entraînement Figaro		LA ROCHELLE	./02/2004	FIG		

KING Bernard

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
Grand prix de l'Armistice	N	HOURTIN	01/11/2004	470	29	29
Championnat de flotte Laser	C Flotte	CVSQ	2004	Laser	27	81
Coupe d'Europe Master Laser	E	SUISSE	..09/2004	Laser	36	52
World Masters 470	IN08/2005	470	10	23

METIVIER Maryse

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
Ligue PAV	R	LA GROSSE PIERRE- B.N.O	12/09/2004	RCB	3	3
Sélective Ligue PAV	R	CVSQ	26/09/2004	RCB	3	3
Inter Ligue PAV	IR	CNGIJA	10/10/2004	RCB	3	3
Inter Ligue PAV	IR	CVMLAVACOURT	10/04/2005	RCB	2	2
Ligue PAV	R	CNGIJA	17/04/2005	RCB	4	4
Sélective Ligue PAV	R	CVSQ	29/05/2005	RCB	6	8
Ligue PAV	R	US MELUN	05/06/2005	RCB	2	2
Challenge LAUZIE	R	LA GROSSE PIERRE- B.N.O	12/06/2005	RCB	1	1

NEROT Benoit

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
Championnat de Flotte Laser	C Flotte	CVSQ	2004	Laser	31	77
Sélective Ligue Laser Radial	L	CVSQ	21/11/2004	Laser	08	36
Régional Laser	R	DREUX	27/11/2004	Laser	18	35
Trophée Equinoxe Laser	R	CVSQ	19/03/2005	Laser	06	23

VANDEVENTER Charles-Henri

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
Inter-Série Régionale	L	LAVACOURT	17/10/2004	D5	21	28

VIGLIETTA Michel

Epreuve	Niveau	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
Inter-Série Régionale	L	MOISSON-LAVACOURT	17/10/2004	D5	18	28
Open de Montereau (470)	IL	LAC DE MONTEREAU	28/05/2005	IND	15	16
SL 470	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN Y.	05/06/2005	470	8	15
IL Fireball/470	IL	VILLERS SUR MER	02/07/2005	470	3	6
NATIONAL 470	N	BAIE DE QUIBERON	09/07/2005	470	21	27

6 LE MATERIEL DE LA SECTION

Nom : Ville de Fontenay-le-Fleury
Type : 470
Constructeur : ZiegelMayer
Date de naissance : 15 septembre 1998
Lieu de naissance : Hambourg (Allemagne)
Lieu de Baptême : Plan d'eau de Saint Quentin en Yvelines
Date du Baptême : Septembre 1999



Matériel dans le placard n°99.

Outre cette valeur sûre, en 2005, le matériel de la section se compose de :

LASER N°141137 de 1990

A la disposition de tous les adhérents, il est complet avec : voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus/dessous, mise à l'eau et le nouvel accastillage (placard n°79).



LASER N°148346 de 1992

Il est complet avec une voiles et gréements radial/standard, tauds de dessus et dessous, mise à l'eau, et nouvel accastillage (placard n°79).

LASER N°155073 de 1994

Il est complet avec voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus et de dessous, mise à l'eau, et le nouvel accastillage (placard n°15).

LASER N°178943 de 2003

Le plus récent. Il est complet avec voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus et de dessous, remorque de route neuve, mise à l'eau, et le nouvel accastillage (placard n°15).

Tous ces bateaux sont à la disposition des adhérents (une seule contrainte, bien savoir naviguer : niveau BLEU de la FFV)

Remorques de route

- Satellite (2003) pour dériveur Solitaire,
- Mécanorem (1998) pour dériveur Double, avec mise à l'eau.

Ces remorques sont à disposition de nos bateaux et coureurs pour les régates extérieures.

7 REGLEMENT INTERIEUR

Les règles de fonctionnement de la Section VOILE découlent de l'application des articles 7, 7.1, 7.2 et 7.3 des statuts de l'A.S.F.F. et des dispositions décrites dans le présent règlement intérieur.

La Section VOILE de l'ASFF est composée de tous les adhérents présents et de tous ceux qui adhéreront.

7.1. COMITE DE SECTION

La Section VOILE est administrée par un comité composé de 3 membres élus pour quatre années par l'Assemblée Générale.

Pour être élus au Comité de section, les membres doivent être adhérents depuis au moins six mois, jouir de leur droits civils, être âgés de 18 ans au moins et avoir acquitté la cotisation de l'exercice en cours.

L'Assemblée Générale qui procède à l'élection des membres du Comité de section indique également l'année de éligibilité de chacun d'entre eux

Chaque membre sortant est rééligible.

Le Comité de section se réunit sur convocation de son(sa) Président(e) ou encore sur la demande d'un quart de ses membres,

La présence de la moitié des membres du Comité de section + 1 est nécessaire pour que le Comité puisse délibérer.

Le Comité de section est informé de l'ensemble des problèmes concernant le fonctionnement

7.2. BUREAU DE LA SECTION

Lors de la première réunion du Comité de section qui suit l'Assemblée Générale ordinaire annuelle, le Comité procède à l'élection du Bureau.

Celui-ci est composé d'un(e) Président(e), d'un(e) Secrétaire, d'un(e) trésorier(e). Un à trois membres peuvent être ajouter à la composition.

Le Bureau exécute toutes les décisions arrêtées par le Comité de section.

Le trésorier procède à l'encaissement des cotisations Il règle les dépenses après avis et accord du Président.

ainsi que des avis et demandes formulés par les adhérents.

Le Comité de section peut prononcer l'exclusion provisoire ou définitive d'un des membres de la section. Dans ce cas l'adhérent menacé peut faire appel de la décision devant l'Assemblée Générale de la section et devant le Comité Directeur de l'Association Sportive de Fontenay Le Fleury (A.S.F.F.).

Le Comité de section, sur proposition du Bureau, arrête le montant de la cotisation avant le début de chaque saison.

Le Comité de section est responsable de la gestion financière. Il rend compte des recettes et des dépenses devant l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Tout membre du Comité de section qui aura sans excuse manqué trois séances consécutives sera considéré comme démissionnaire. Il sera, après information, démissionné.

Chaque compte-rendu est signé par le Président et le Secrétaire.

Le secrétaire assure le fonctionnement administratif de la section. Il convoque les adhérents aux réunions sur les indications du Président.

Le Président veille au bon fonctionnement de la section.

Il représente celle-ci d'une façon permanente au Comité Directeur de l'ASFF et dans les instances dirigeantes de cette dernière.

Le Bureau de la section est élu pour un an. Les membres du Bureau sont rééligibles chaque année.

7 REGLEMENT INTERIEUR

7.3. ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée Générale de la section se tient autant de fois que la situation l'exige et au moins une fois par an en qualité d'Assemblée Générale ordinaire annuelle.

L'Assemblée Générale se compose de tous les adhérents à jour de leur cotisation pour l'exercice échu et chaque adhérent dispose d'une voix.

Elle se réunit sur convocation de son Président ou lorsque le quart des adhérents l'exige.

Elle délibère sur le compte-rendu d'activités et définit sur proposition du Comité de section et du Bureau, l'action à venir.

Elle entend les comptes rendus financiers qui lui sont présentés, les approuve ou les rejette.

Elle pourvoit au renouvellement des membres sortants du Comité de section.

Les votes en Assemblée Générale ont lieu à main levée sauf si l'un des membres présents exige le vote à bulletin secret.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Chaque adhérent peut être porteur de deux mandats en Assemblée Générale et disposer ainsi d'un maximum de trois voix à l'occasion des votes ayant lieu.

Pour pouvoir effectivement délibérer, l'Assemblée Générale doit réunir au moins la moitié des adhérents convoqués.

Faute de quorum, une nouvelle Assemblée Générale est provoquée dans les quinze jours. Cette Assemblée délibère quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.